
x) document(s)

document(s) :

[s://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/988e7b01-d26b-4f0b-ab7e-92985b90c6e8](https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/988e7b01-d26b-4f0b-ab7e-92985b90c6e8)

ns générales

RMS MARION

mémoire : MAYER LUCIE

iversité Panthéon-Assas - Master Justice et droit du procès (finalité recherche)

on : 05-05-2023

Jne partie de la tâche du juge, au civil comme au pénal, consiste à se forger une opinion à propos de certains faits. Pour parvenir à factuelle lui permettant de dire le droit, il dispose d'éléments de preuve, produits par les parties ou fruits de sa propre enquête.

tablissement des faits, que l'on doit distinguer de leur qualification juridique, relève de ce que l'on appelle ici « raisonnement

le droit positif français comporte de nombreuses dispositions relatives aux modes de preuve légale, à la charge de la preuve, ainsi is procédurales de recueil et de production des preuves, il est pratiquement silencieux en ce qui concerne la preuve comme activité nt du juge. De prime abord, ce silence semble pouvoir s'expliquer par le principe de liberté de la preuve : puisque la valeur probante ui lui sont soumis relève, hors cas particuliers, de l'appréciation souveraine du juge, la loi ne peut rien lui imposer à ce sujet.

analyse épistémologique enrichie d'une approche comparatiste permet de montrer que cette liberté n'autorise pas une interprétation relativiste de la preuve et de l'intime conviction, et que son bon exercice doit s'accompagner d'une capacité du juge à rendre raison ons factuelles. À travers une lecture critique de ce que le droit français dit à propos des faits et des preuves, ce mémoire met en nes conséquences de cet impensé du droit français et vise à fournir des outils d'analyse pour éclairer – et aider – le raisonnement

is : Épistémologie, Raisonnement, intime conviction, Force probante, Preuve

ns techniques

tion

ment PDF

ns complémentaires



gine :

iv-pantheon-assas-ori-17401

urce : Ressource documentaire
